

# SUPER CRITERIUM SERIE B DU POSEIDON

Dimanche 12 septembre 2010



CTT Woluwe au 2 avenue des Vaillants à 1200 Woluwe St Lambert  
dans la grande salle Omnisports du Poseidon sur 16 tables



Critérium organisé avec le soutien du **Fonds sportif de la commune de Woluwe-Saint-Lambert**

| Horaires | Messieurs               | Dames            |
|----------|-------------------------|------------------|
| 08:30    | séries NC et E spéciale | série NC         |
| 11:00    | séries NC-E4 et E2-D4   | série D          |
| 12:00    | série C spéciale        |                  |
| 13:00    | série D spéciale        | série C          |
| 14:00    | série C2-B0             |                  |
| 15:00    | série D2-C4             | série B          |
| 16:00    | série B spéciale        | série B spéciale |

## Petite restauration et boissons tout au long de la journée

### Règlement du critérium :

- § Le critérium est exclusivement réservé aux personnes affiliées à l'une des Ailes de l'ASBL F.R.B.T.T. ou à une Fédération reconnue par l'I.T.T.F.
- § Le critérium est autorisé sous le n°BBW.VG01/10/11.
- § Le critérium se joue suivant les statuts et règlements de l'ASBL F.R.B.T.T.
- § Le montant de l'inscription est de 6 € pour une série ou de 10 € pour participer à deux séries.
- § Les matchs se jouent en trois sets gagnants de 11 points, toutes les phases préliminaires des séries sont jouées en poules de 3 ou 4 joueurs en fonction du nombre d'inscriptions, suivies d'un tableau par élimination directe.
- § Le critérium se déroulera sur 16 tables, avec des balles de couleur blanche.
- § Les inscriptions sont reçues par téléphone ou e-mail, chez le juge-arbitre CLAIS Pierre C/O Mme Viviane Goffin, **jusqu'au jeudi 9 septembre dernière limite**. Tél.: 02 675 71 23 ou GSM : 0475 / 532 089 ou e-mail : [viviane.goffin@skynet.be](mailto:viviane.goffin@skynet.be)  
Elles doivent mentionner les nom, prénom, classement, nom du club d'appartenance.
- § L'élaboration des tableaux aura lieu le 10 septembre à 19 heures, en la salle du Poseidon.
- § Un joueur messieurs peut s'inscrire dans sa série et/ou une série spéciale correspondant à son classement. Une joueuse dame doit impérativement s'inscrire dans sa série et s'aligner dans la série supérieure, ou en B spéciale pour les joueuses classées B, comme deuxième série.
- § Le critérium est doté de prix en espèces pour les séries avec plus de 16 inscriptions, excepté la série B-messieurs (C2/B0) avec un prix de 120 € pour le gagnant, 70 € pour le finaliste, 30 € pour les 1/2 finalistes et 10 € pour les 1/4 finalistes.
- § Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
- § Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement du critérium.

Directeur du critérium : John Massart e-mail : [john.massart@skynet.be](mailto:john.massart@skynet.be)

